Pour toute(s) demande(s) de prestation(s)

Pièces obligatoires :

- Imprimé de demande de subvention complétée et signée
- Relevé d'identité bancaire au nom de l'agent **(Pour Poitiers, RIB pour aide-ménagère)**
- Attestation de non cumul d'aides de la structure du personnel **(sauf pour l'aide-ménagère)**
- Attestation de l'employeur ou Comité d'Entreprise du conjoint indiquant le non-versement ou le montant du versement d'une subvention (attestation sur l'honneur en cas de non-activité). **Sauf pour l'aide-ménagère.**
- Avis d'imposition sur les revenus du foyer de l'année N-2 **complet. Exemple : pour une demande en 2018 : avis d'imposition 2017 sur revenus 2016. Sauf pour l'aide-ménagère.**

Pièces complémentaires selon votre demande :

Colonie de vacances

- Facture acquittée attestant la présence de l'enfant, les dates de séjour et le numéro d'agrément jeunesse et sport du séjour concerné. ***Il existe différents agréments «jeunesse et sport» (association, établissement)***

Centre de loisirs sans hébergement/ Maison familiales de vacances, VVF et Gîtes

- Facture acquittée avec le ***numéro d'agrément Tourisme obligatoire*** attestant la présence de l'enfant et des dates de présence

Séjour linguistique/séjour éducatif

- Facture acquittée attestant la présence de l'enfant et des dates de séjour (minimum 5jours)

Garde d'enfant de moins de 6 ans et de 6 à 10 ans

- Facture acquittée ou bulletin de salaire de garde d'enfant ou d'assistante maternelle agréée

Allocation enfant handicapé de moins de 20 ans

- Copie de la décision Maison Départementale pour l'Handicap (MDPH)
- Copie de la décision d'attribution de l'AEEH (CAF)

Allocation pour jeunes adultes atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap et poursuivant des études

- Copie de la décision MDPH
- Certificat de scolarité ou copie du contrat d'apprentissage
- Copie de la décision d'attribution AEEH

Allocation pour frais de séjour en centre de vacances spécialisé pour handicapés

- Copie de la MDPH
- Copie de la facture acquittée attestant de la présence de l'enfant et des dates du séjour

Aide-ménagère pour raison de santé

- Copie de la prescription du médecin mentionnant la durée de l'aide-ménagère
- Facture du prestataire
- Copie de la prise en charge de la mutuelle si elle intervient sur cette prestation

Allocation aux parents séjournant en maison de repos ou de convalescence accompagnés de leur enfant de –de 5ans

- Copie de prescription du médecin
- Copie de la facture acquittée attestant de la présence de l'enfant et des dates du séjour

Document à transmettre par mail ou par courrier à votre site de rattachement

Bordeaux
Région Nouvelle-Aquitaine
DRH/Politiques Sociales/Unité Action Sociale
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex

action.sociale@nouvelle-aquitaine.fr

Limoges
Région Nouvelle-Aquitaine
DRH/Politiques Sociales/Unité Action Sociale
27, boulevard de la Corderie
87031 Limoges CS 3116

action.sociale-limoges@nouvelle-aquitaine.fr

Poitiers
Région Nouvelle-Aquitaine
DRH/Politiques Sociales/Unité Action Sociale
15, rue de l'Ancienne Comédie
86021 Poitiers CS 70575

action.sociale-poitiers@nouvelle-aquitaine.fr